

Quand l'opération est terminée, plusieurs praticiens ont l'habitude d'appliquer de la graisse ou un onguent adoucissant quelconque sur la région cautérisée; et parmi eux, beaucoup ne le font que pour céder aux exigences de certains propriétaires qui croient à la nécessité de ces applications. Cette pratique n'est pas seulement inutile, elle est mauvaise. Elle nuit aux effets du feu. Car, à quoi bon des adoucissans? Pourquoi employer des moyens propres à calmer l'inflammation sur des parties où on cherche, au contraire, à la produire? De deux choses l'une: ou le feu est nécessaire, et alors les adoucissans sont contre-indiqués; ou les adoucissans sont réclamés par la maladie, et alors on ne devait pas employer la cautérisation. Un autre inconvénient des corps gras appliqués immédiatement après l'opération, c'est de relâcher la peau, de lui permettre de se prêter davantage au gonflement qui va s'opérer, et de favoriser ainsi l'élargissement des raies, ce qui en rendra évidemment les cicatrices plus apparentes. — Il est donc inutile de rien appliquer sur une partie qui vient d'être cautérisée, à moins d'indications particulières; mais, alors même, ce ne sont pas des adoucissans, ce sont plutôt des médicamens pris dans la classe des excitans, des irritans ou des astringens, qu'on met quelquefois en usage. — Ce qui est utile, dans tous les cas, et que cependant on n'emploie guère que sur les chevaux fins, c'est d'entourer la région cautérisée avec des bandes de toile fine ou mieux de flanelle, quand la forme de cette région le permet. Ce bandage, par la légère pression qu'il exerce, par la douce chaleur qu'il entretient, favorise singulièrement l'action du feu, et, en même temps, il soustrait la partie au contact des agens extérieurs et la préserve des frottemens ou des dents de l'animal.

Lorsque le feu a été étendu ou profond, que l'animal est jeune, irritable, ou qu'il s'est beaucoup débattu pendant l'opération, il est prudent de le faire saigner et de le tenir à la diète blanche pendant trois ou quatre jours. L'absence ou la diminution des souffrances permettent de revenir plus ou moins vite au régime ordinaire.

La question de savoir si l'animal doit être exercé ou laissé en repos, après la cautérisation, ne peut être résolue d'une manière générale et absolue. Il est des cas où le repos serait nuisible; il en est d'autres où il est, au contraire, une condition de succès. Je ferai connaître ces cas, en traitant de la cautérisation en particulier sur les différentes régions du corps où on la met le plus ordinairement en usage.

(a) *Suites de la cautérisation.* — Dans les cas ordinaires, les deux premiers jours on voit le fond des raies se recouvrir d'une sérosité d'autant plus abondante, que le feu a été mis plus fort et sur une région où la peau est plus organisée, plus vivante. Déjà aussi commence à se manifester un engorgement, variable lui-même suivant l'intensité de la cautérisation, et suivant la région cautérisée. Peu sensible sur les autres parties du corps, cet engorgement est quelquefois très-considérable quand le feu a été mis sur un membre, dans des chevaux lymphatiques ou très-

irritables. C'est surtout en pareil cas, et sur ces animaux, que des bandes de flanelle ont d'incontestables avantages. Cet engorgement, qui diminue un peu après huit ou dix jours, ne disparaît cependant entièrement que plus ou moins longtemps après la chute des escarres, c'est-à-dire environ un mois, cinq semaines et quelquefois plus tard après l'opération. — Au bout de trois ou quatre jours, on voit la sérosité dont j'ai parlé se condenser sur les raies, et y former des croûtes jaunâtres qui les remplissent entièrement, et, souvent même, font saillie à la surface de la peau. Ces croûtes se séchent et se durcissent de plus en plus jusqu'à leur chute, qui a lieu, terme moyen, du vingtième au trentième jour. En général, elles tombent d'autant plus tôt que le feu a été mis plus fort et que la peau est plus vivante. Une cautérisation légère ne produit presque pas de croûtes; et la mince pellicule d'escarre qui adhère au fond de la raie se détache par lambeaux et ne tombe quelquefois que fort tard. C'est à l'époque de la formation des croûtes que la région cautérisée est le siège d'une roideur remarquable, et quelquefois telle, que, lorsque le feu a été mis sur une articulation des membres ou à son voisinage, la flexion en est impossible ou fort bornée, et, dans tous les cas, assez douloureuse. Cette époque est celle où il peut être utile d'appliquer sur la partie cautérisée des médicamens onctueux propres à assouplir les croûtes, à les empêcher de se fendre, et en favoriser la chute. Un mélange à parties égales d'huile d'olive et de vin bien battus et mélangés ensemble, de l'huile camphrée, de liniment ammoniacal, etc., sont des préparations qu'emploient à cet usage beaucoup de vétérinaires. C'est aussi à cette époque qu'il importe d'empêcher l'animal, par un des moyens que j'ai fait connaître, de se mordre ou de se frotter; parce que c'est alors qu'il éprouve un prurit particulier qui l'excite à se livrer à l'un ou l'autre de ces actes.

Si l'on remarquait que les mouches le tourmentassent beaucoup, en s'attachant à la région cautérisée, on pourrait écarter les insectes, soit en promenant sur les croûtes les barbes d'une plume trempée dans l'huile de lin ou l'huile empyreumatique, soit en recouvrant cette région d'une enveloppe.

Quelquefois, soit que l'animal se soit frotté ou mordu, soit que le feu ait été mis trop fort, les croûtes sont arrachées ou se détachent par plaques, et laissent à nu des plaies suppurantes plus ou moins étendues. On retire de bons effets, dans ces cas, de lotions répétées deux fois le jour avec l'extrait de Saturne pur, ou la teinture d'aloès, qui les font promptement sécher et cicatriser.

Quelle que soit l'affection qui ait nécessité l'application du feu, il est rare que les effets curatifs de cette opération se fassent apercevoir avant trois semaines ou un mois. J'ai vu bien souvent quelque amendement ne se manifester, après l'emploi du feu, que six semaines, deux mois et plus après son application. Il ne faut donc pas, comme on le voit, être trop prompt à désespérer du succès.

Cependant il arrive assez souvent encore qu'une première cautérisation n'obtienne que des résultats nuls ou incomplets, soit que le